

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

Russie Question écrite n° 36657

### Texte de la question

Mme Sylvie Andrieux-Bacquet souhaite appeler l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le remboursement des porteurs d'emprunts russes. En effet, le mémorandum d'accord de 1996 entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la Fédération de Russie relatif au règlement définitif des créances réciproques entre la France et la Russie antérieures au 9 mai 1945 a défini les modalités d'indemnisation des titres concernés. Cette indemnisation ne représente toutefois que l'équivalent de 0,8 % des sommes dues aux porteurs de ces emprunts. Elle souhaite donc savoir si le Gouvernement entend de nouveau porter la question du remboursement des porteurs d'emprunts sur la table des négociations avec le gouvernement russe, afin de jeter les bases d'une indemnisation plus équitable.

#### Texte de la réponse

Concernant la question des emprunts russes, le mémorandum du 26 novembre 1996, complété par l'accord du 27 mai 1997 entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la Fédération de Russie, relatif au règlement définitif des créances réciproques, financières et réelles entre la France et la Russie antérieures au 9 mai 1945, et le versement par la Fédération de Russie des 400 millions de dollars prévus par ces accords ont définitivement et totalement éteint le contentieux interétatique entre les deux pays sur les emprunts russes. L'article 1er de l'accord du 27 mai 1997 stipule que « la partie française, en son nom ou au nom de personnes physiques et morales françaises, ne présente pas à la partie russe ni ne soutient d'une autre manière les créances financières et réelles, quelles qu'elles soient, apparues antérieurement au 9 mai 1945 ». En application de ces dispositions, le gouvernement de la République française s'abstient de présenter ou de soutenir d'aucune manière les revendications des créanciers, personnes physiques ou morales françaises, à l'encontre de la Fédération de Russie.

#### Données clés

Auteur : Mme Sylvie Andrieux

Circonscription: Bouches-du-Rhône (7e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 36657 Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 30 mars 2004, page 2393 **Réponse publiée le :** 18 mai 2004, page 3627